

Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

27 avril 2026

Dr Pierson-Marchandise Marion et Mme Branco Alexandra



Organisation du projet

- **Financement** : AAP Fonds addictions 2022 de l'ARS Hauts-De-France
- **Projet coordonné et mutualisé avec le projet Campus Sans Tabac**
- **Accompagnement** par Hauts-de-France Addictions

ORGANIGRAMME - COMITÉ DE PILOTAGE TERRITOIRE DE SANTÉ PROMOTEUR DE SANTÉ

ÉQUIPE PROJET



Sarah BODDY

DIRECTRICE PROJETS ET PLATEAUX
TECHNIQUES



Alexandra BRANCO

CHEFFE DE PROJET



Pr Maxime GIGNON

CHEF DU PÔLE PRIME



Dr Marion PIERSON MARCHANDISE

PRATICIEN HOSPITALIER
TABACOLOGUE





Béatrice JAMAULT

COORDONNATRICE DES ÉCOLES ET
INSTITUTS - CAMPUS SANS TABAC


Gouvernance et réglementation

Communication sur la démarche

- Courrier fiche de paie - mai 2023
- Intranet : rubrique dédiée + informations à la « une »
- Note de service
- Journée d'accueil des nouveaux arrivants et des internes
- Stands

 **Le CHU Amiens-Picardie s'engage contre le tabac** 

Madame, Monsieur,

 En 2023, le CHU Amiens-Picardie s'engage pour devenir un Lieu de Santé Sans Tabac. Parallèlement, les écoles et instituts de formation du CHU Amiens-Picardie et ceux du GHT Somme Littoral Sud s'engagent dans une démarche Campus Sans Tabac.


La région Hauts-de-France est l'une des plus touchées par le tabagisme avec 30% de fumeurs quotidiens. Le tabac est de loin le principal facteur de risque de cancers et est lié au développement et à l'aggravation de nombreuses pathologies que nous sommes amenés à prendre en charge au quotidien au sein de notre établissement. Première cause de mortalité évitable, nous nous devons d'agir collectivement contre le tabac.

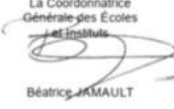
Le programme national de lutte contre le tabagisme place les établissements de santé comme des acteurs incontournables de la prévention et de la prise en charge du tabagisme.

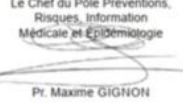
La stratégie Lieu de santé sans tabac se veut bienveillante et fédératrice. Elle prévoit :

- 1 D'accompagner les fumeurs, usagers, professionnels et étudiants, vers l'arrêt du tabac
 - En formant les professionnels de santé et étudiants au repérage, à l'abord du fumeur et à la prescription de substituts nicotiques afin d'améliorer la qualité de la prise en charge proposée par l'établissement.
 - En élargissant les aides à l'arrêt du tabac (consultations de tabacologie, prescription de substituts, proposition d'accompagnement) à l'hôpital et en lien avec les professionnels du territoire.
- 2 De faire de l'hôpital et des instituts de formation des lieux favorables à la santé
 - En préservant la santé de tous en protégeant les patients, les visiteurs et le personnel du tabagisme passif.

Engagés au quotidien en faveur de la santé, nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation.

La Directrice Générale  Danielle PORTAL

La Coordonnatrice Générale des Ecoles et Instituts  Béatrice JAMAULT

Le Chef du Pôle Préventions, Risques, Information Médicale et Épidémiologie  Pr. Maxime GIGNON

 **Le CHU Amiens-Picardie s'engage contre le tabac**

Sensibiliser
Tout le monde est concerné par la dynamique. Tous les professionnels peuvent aider, orienter et soutenir un fumeur dans la démarche d'arrêt.



Protéger
Chacun doit pouvoir se déplacer, travailler et respirer en toute sécurité. Proposer et afficher les emplacements où il est autorisé de fumer permettra de nous protéger du tabagisme passif.

Accompagner
Chaque étape du parcours patient est l'occasion de faire le point sur sa consommation : repérage des fumeurs et accompagnement dans la démarche d'arrêt. Les professionnels fumeurs qui le souhaitent pourront être conseillés et orientés vers des consultations dédiées.

Des animations vous seront proposées à l'occasion de la **Journée mondiale sans tabac**.

• Vous souhaitez participer au projet lieu de santé sans tabac ou campus sans tabac ? Pour devenir formateur au repérage précoce, être formé à la tabacologie, participer à des actions de prévention...

• Vous avez des questions sur le projet ?

Contactez hospitalsanstabac@chu-amiens.fr

Communication sur la démarche

➤ Rubrique dédiée

The screenshot shows the website interface for CHU Amiens-Picardie. The top navigation bar includes links for 'MON HÔPITAL', 'MON PARCOURS PRO', 'LES PÔLES EN LIGNE', 'AUTOUR DU SOIN', 'RECHERCHE INNOVATION', and 'FORMATIONS'. The main content area is titled 'Accompagnement tabac' and features a sidebar with a menu of options: 'Accompagnement tabac', 'Contacts tabacologues', 'Substituts nicotiniques', 'Formation', 'Informations et conseils', 'Actualités', 'La démarche LSST', 'Cancérologie', 'CO2D', 'Douleur', 'Espace Éthique', 'Gériatrie', 'Hygiène', and 'Médicaments et DMS'. The main content area contains a sub-header 'Accompagnement tabac' with a description: 'Cette rubrique vous permet d'accéder facilement aux informations et supports concernant l'accompagnement à l'arrêt du tabagisme.' Below this are six buttons: 'La démarche LSST', 'Formation', 'Informations et conseils', 'Contacts tabacologues', 'Actualités', and 'Substituts nicotiniques'. A 'LIENS DE GESTION' sidebar on the right includes 'Hôpital sans tabac' with sub-links: 'Créer un sous-site', 'Gérer les documents', 'Créer une page', 'Gérer les pages', and 'Gérer le contenu'. At the bottom, the 'Lieu de santé sans tabac' logo is displayed.

Démarche «Lieu de Santé Sans Tabac» (LSST) et «Campus Sans Tabac» du CHU Amiens-Picardie



Le CHUAP est résolument engagé dans la démarche « Lieu de Santé Sans Tabac » et « Campus Sans Tabac », avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Cet engagement vise à protéger la santé des patients, des professionnels et des visiteurs en réduisant l'exposition au tabac et en facilitant l'arrêt du tabagisme.

Communication sur la démarche et limitation du tabagisme sur l'enceinte du CHUAP

Il est désormais interdit de fumer sur l'ensemble des sites hospitaliers du CHUAP, en intérieur comme en extérieur, en dehors des **zones de tolérance** mises en place pour les fumeurs. Ces espaces sont clairement identifiés et équipés pour limiter les nuisances et préserver la qualité de vie au sein de l'établissement.

La localisation de ces zones de tolérance est indiquée sur les plans suivants :

- [Zones de tolérance sur le site Sud](#)
- [Zones de tolérance sur le Centre Saint Victor](#)

L'engagement du CHUAP dans la démarche LSST et l'interdiction de fumer sont affichés à toutes les entrées des sites.

Ce nouveau règlement vise également la suppression des nuisances, dégradations (mégots au sol ou écrasés contre les murs) et risque d'incendie.

➤ Exemple de communication sur la démarche

Règlementation

- Règlement intérieur
- Chartes de mécénat
- Contrats de travail
- Information des sous-traitants
- Note de service

Article 160 - Interdiction de fumer et de vapoter

Il est interdit de fumer et de vapoter dans toute l'enceinte de l'établissement. Toutefois, des zones de tolérance, repérables par marquage au sol, sont situées à l'extérieur et à distance des bâtiments dans le cadre de la démarche commune « Lieu de santé sans tabac » et « Campus sans tabac ».

L'établissement organise des sessions d'accompagnement au sevrage tabagique.



Groupe Hospitalier de Territoire
Somme Littoral Sud

Le Directeur Général
Le Président de la CME
La Coordinatrice des Ecoles et Instituts
Le Chef de Pôle PRIME

Diffusion :
Tous les professionnels du CHU
Prestataires et intervenants extérieurs

Le 16 juillet 2025

Note de Service n°30-25

Démarche « Lieu de Santé Sans Tabac » (LSST) et « Campus Sans Tabac » du CHU Amiens-Picardie

Professeur, Docteur,
Madame, Monsieur,

Le CHU Amiens-Picardie est résolument engagé dans la démarche « **Lieu de Santé Sans Tabac** » et « **Campus Sans Tabac** », en cohérence avec le Plan National de Lutte contre le Tabac 2023-2027 et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Cet engagement vise à protéger la santé des patients, des professionnels et des visiteurs en réduisant l'exposition au tabac et en facilitant l'arrêt du tabagisme.

Plusieurs actions concrètes vont être déployées :

- Renforcement de l'information : Affichage de l'engagement du CHUAP à toutes les entrées des sites pour informer de l'engagement dans la démarche « Hôpital sans tabac » et rappeler l'interdiction de fumer au sein de l'établissement
- Actions de sensibilisation : Actions de formation et d'aide au sevrage tabagique proposées aux professionnels et aux patients
- Participation des Écoles et Instituts : Les Écoles et Instituts du CHUAP ainsi que du Groupe Hospitalier de Territoire « Somme Littoral Sud » s'engagent dans la démarche « Campus Sans Tabac »
- Délimitation de zones de tolérance transitoires : Des zones de tolérances seront identifiées en dehors desquelles le tabagisme est proscrit, y compris en extérieur

1. Limitation du tabagisme aux zones de tolérance

Tout en soutenant l'objectif de tendre vers un environnement totalement sans tabac, des zones de tolérance seront temporairement mises en place pour les fumeurs. Ces espaces seront clairement identifiés et équipés pour limiter les nuisances et préserver la qualité de vie au sein de l'établissement.

La localisation de ces zones de tolérance est indiquée sur les plans joints à la présente Note.

Règlementation

- Livret d'accueil patients



VOTRE SÉJOUR

Tabagisme et vapotage

Le CHU Amiens-Picardie est engagé dans la stratégie Lieu de Santé Sans Tabac. Vous êtes ici dans un lieu non-fumeur, intérieur et extérieur. Si besoin, des zones de tolérance (signalées en orange) sont mises à disposition des fumeurs. Le vapotage est possible en extérieur, sauf près des entrées des bâtiments.



Lors de votre hospitalisation, vous pouvez vous faire aider pour réduire ou arrêter votre consommation de tabac. Il existe également des consultations d'aide à l'arrêt.

Lieu de santé sans tabac

Pour en savoir +

Parlez-en à l'équipe soignante.
www.chu-amiens.fr
rubrique *Patients et visiteurs*
puis *Nos engagements - Lieu de santé sans tabac*



Prélèvements sanguins et autres produits biologiques au CHUAP



NON aux infections nosocomiales



Les équipes du CHU Amiens-Picardie sont très investies dans la **prévention des infections associées aux soins (IAS)**. La gestion du risque infectieux repose sur différentes mesures applicables tout au long de votre parcours de soin :

L'hygiène des mains est LA mesure phare pour lutter contre la transmission des germes et le développement des IAS. Ce n'est pas uniquement l'affaire des soignants, cela vous concerne également, en tant que patient ou visiteur. Des produits hydro-alcooliques sont mis à disposition pour tous dans notre établissement.

Règlementation

- Politique LSST

	Politique « Lieu de santé sans tabac » (LSST)	CHUPOL0034	Version 02
		Date d'application : 12 févr. 2026	

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette politique décrit l'organisation « Lieu de Santé Sans Tabac » mise en place au CHU Amiens-Picardie. Elle s'applique à l'ensemble des personnels du CHU Amiens-Picardie, étudiants, stagiaires et prestataires.

II. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

II.1 DEFINITIONS

Dépendance au tabac : la dépendance au tabac est une addiction à 3 composantes : dépendance physique (principalement due à la nicotine), dépendance comportementale (consommation associée à des situations, des automatismes), dépendance psychologique (effets de la consommation de tabac sur l'humeur, l'état psychique).

Sevrage tabagique : arrêt de la consommation de produits contenant du tabac (cigarettes, cigares, tabac à chiquer...) afin de se défaire de sa dépendance.

Traitement de substitution nicotinique (TSN) : médicament contenant de la nicotine et indiqué dans le sevrage tabagique afin de faciliter l'arrêt de la consommation de tabac. Ces médicaments traitent la dépendance physique à la nicotine. Il existe plusieurs formes galéniques : patchs (timbres transdermiques) et formes orales (gommes, pastilles, comprimés, spray, inhalateur).

Réseau de prévention des addictions (Respadd) : association à but non lucratif qui fédère les établissements de santé engagés dans la prévention et la prise en charge des conduites addictives.

II.2 ABREVIATIONS

CHUAP : Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie

LSST : Lieu de Santé Sans Tabac

PUI : Pharmacie à Usage Intérieur

Prescripteurs : professionnels autorisés à prescrire les TSN : médecins, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes.

Respadd : Réseau de prévention des addictions

RPIB : repérage précoce et intervention brève

SST : Service de Santé au Travail

THQSE : Très Haute Qualité Sécurité et Environnement

TSN : Traitement de Substitution Nicotinique

III. POLITIQUE

III.1 Contexte de la politique

Le tabac est la première cause de décès et de maladies évitables en France. Plus de 3 personnes sur 10 fument et 1 personne sur 4 fume quotidiennement. Ce constat conduit à faire du tabagisme une priorité majeure de santé publique (24.5% de fumeurs quotidiens en 2022, données Santé Publique France concernant les personnes âgées de 18 à 75 ans).

Environ 6 fumeurs sur 10 déclarent avoir envie d'arrêter de fumer. Il est donc opportun de renforcer les aides à l'arrêt afin d'accompagner ces fumeurs vers le sevrage.

On estime que 80% des fumeurs fréquentent chaque année un lieu de santé. Chaque passage dans un lieu de santé doit donc être l'opportunité d'aborder la prévention dont celle envers le tabagisme.

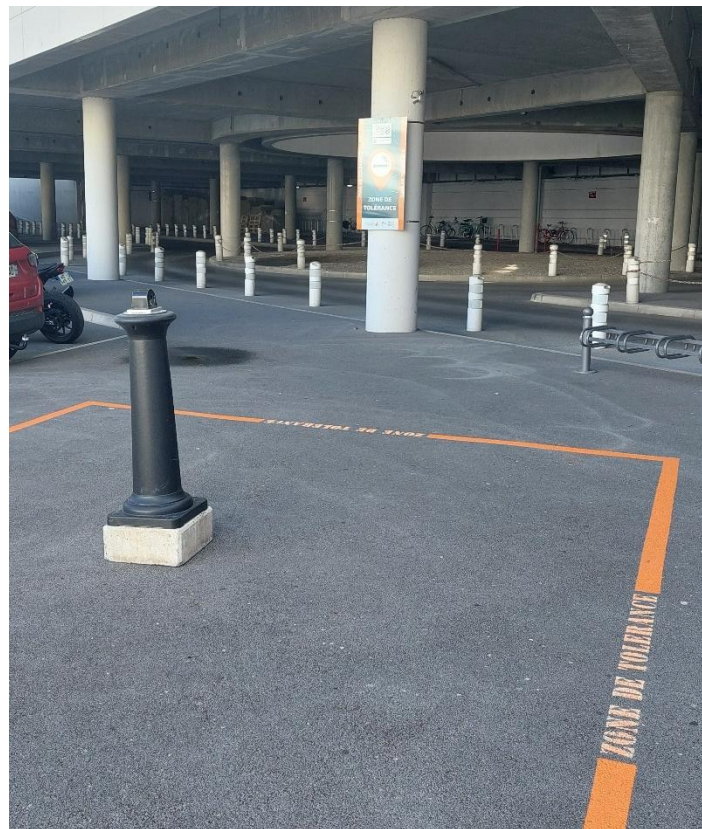
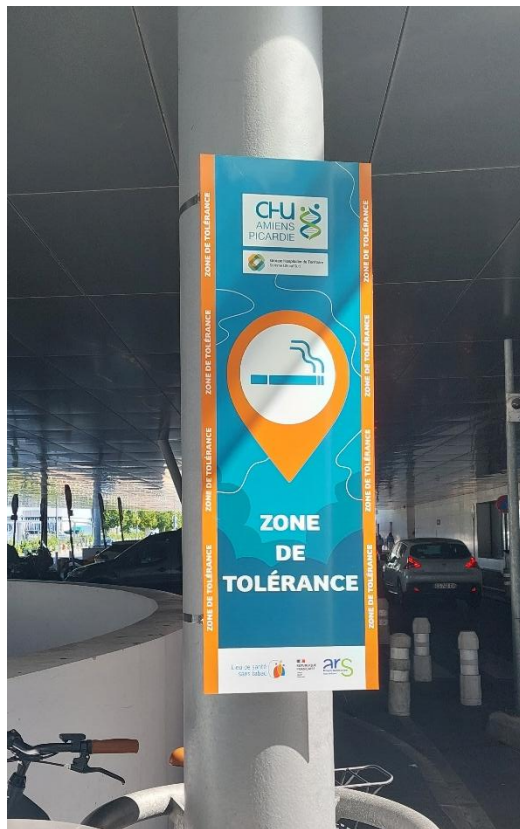
Signalétique

- Vitrophanies



Signalétique

- Zones de tolérance identifiées + panneaux d'orientation



Signalétique

- Pictogrammes



Accompagnement des fumeurs

Accompagnement des fumeurs

- Information sur les possibilités d'accompagnement
 - Affichages
 - Site externe
 - Internet
 - Réseaux sociaux...

- Consultations ouvertes à tous : usagers, professionnels, étudiants

OUVERT A TOUS

CHU AMIENS PICARDIE

Consultations de tabacologie

📍 CHU Amiens-Picardie (Site Sud)

Vous fumez et vous souhaitez entamer une démarche d'arrêt, ou faire le point sur votre consommation ?

UN TABACOLOGUE PEUT VOUS ACCOMPAGNER

PRENEZ RENDEZ-VOUS!

Lieu de santé sans tabac

Formation

➤ Formation des professionnels

- RPIB (e-learning ou présentiel RESPADD)
- RPIB niveau 2 : formateurs relais → **Référents dans les services**
- DIU de Tabacologie
- Prescription TSN

➤ Formation des étudiants

- Objectif : 100% des étudiants en santé formés à la fin de leurs études
- Formation intégrée à la maquette (IFSI, IFMK)



Outils

- Kit d'accompagnement déployé dans les services
 - Annuaire
 - Nicopoches
 - Livrets ...
- Rubrique tabac

Nicopoches

Préconisation de prescription de traitement de substitution nicotinique

Nombre de cigarette par jour	Délai entre le lever et la 1 ^{re} cigarette			
	> 60 min	31-60 min	6-30min	0-5 min
< 10	Forme orale	Forme orale ou Patch 7 mg	Patch 7 mg + Forme orale	Patch 14 mg + Forme orale
11-20	Patch 14 mg + Forme orale	Patch 14 mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale
21-30	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21 mg + 7 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 7 mg + Forme orale
> 30	Patch 21 mg + 14 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 14 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 21 mg + Forme orale	Patch 21 mg + 21 mg + Forme orale

Correspondance type de cigarette - dose nicotine

1 cigarette	→	1 mg de nicotine en sevrage
1 tubée	→	1,5 mg de nicotine en sevrage
1 roulée	→	2 mg de nicotine en sevrage

Exemple de prescription

1 paquet de 20 cigarettes par jour
Prescrire : 1 patch de 21mg/24h
 + si besoin pastilles de substituts nicotinique oraux de 1,5 mg (jusqu'à 10/j)

20 roulées par jour
Prescrire : 2 patchs de 21mg/24h
 + si besoin pastilles de substituts nicotinique oraux de 1,5 mg (jusqu'à 10/j)

Évaluer la tolérance du traitement

Augmenter le dosage de nicotine ↑		Diminuer le dosage de nicotine ↓	
🤯 Nervosité	🤯 Colère	🤯 Pleurs	🤯 Déprime
🤯 Troubles du sommeil	🤯 Anxiété	🤯 Augmentation de l'appétit	🤯 Difficulté à se concentrer
🤯 Vertige	🤯 Nausées	🤯 Bouche pâteuse	🤯 Goût métallique
🤯 Troubles du sommeil (cauchemar)	🤯 Céphalées	🤯 Impression d'avoir trop fumé	

Les dosages sont donnés à titre indicatif pour initier un traitement. Ils doivent être adaptés à chaque patient et rapidement évalués en fonction des signes de sous ou surdosage.

tabacologues au CHU sur ECHO (consultations) : RUBRIQUE Autour du soin Rubrique tabac > Contact

023 - Service communication - CHU Amiens-Picardie - Oct. 2023



Repérage et DPI

Outil pour le repérage systématique du tabagisme

➤ Intégration d'une question « tabac » dans le recueil infirmier

Macro Cibles - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Informations complémentaires à l'entrée

Informations complémentaires à l'entrée

Identivigilance Pose du bracelet d'identité à l'entrée <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Pièce d'identité vérifiée <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Le patient a exprimé ses choix en termes de: Personne à prévenir <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Personne de confiance <input type="radio"/> Désignée par le patient <input type="radio"/> Non désignée par le patient Directives anticipées <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Consentement éclairé <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Autorisation de filmer <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Société d'ambulance désignée par le patient <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Nom de la société d'ambulance / localité	Le patient fait l'objet d'une mesure de protection juridique Protection juridique: Autorisation de soins / d'opérer <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Nécessité appel de l'assistante sociale <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Gestion des valeurs Inventaire <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Dépot au coffre <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Éléments apportés par le patient Documents personnels <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Documents remis au patient <input type="checkbox"/> Livret d'accueil <input type="checkbox"/> Documents spécifiques au service Gestion du traitement personnel <input type="checkbox"/> Pas de traitement personnel en sa possession <input type="checkbox"/> Traitement rendu à la famille <input type="checkbox"/> Traitement personnel récupéré <input type="checkbox"/> Patient informé de l'utilisation de son traitement	Etat nutritionnel Poids (Kg) 123 Taille (cm) 123 Indice de masse corporelle Perte de poids dans les 6 derniers mois <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Aversions alimentaires Complément nutritionnel à domicile <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Patient à risque de portage de bactérie hautement résistante(BHR) Patient à risque de BHR <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Rapatrié ou hospitalisé à l'étranger dans les 12 derniers mois <input type="checkbox"/> Réside à l'étranger (en continu ou non) ou arrivé en France depuis moins d'un an <input type="checkbox"/> A séjourné à l'étranger depuis moins de 3 mois sans hospi (durée cumulée >=2 semaines) Préciser le(s) pays Addiction Tabac <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En cours de sevrage Accompagnement prévu pendant l'hospitalisation par: <input type="checkbox"/> Médecin <input type="checkbox"/> ... IDE
---	---	---

Si coché « Oui » ou « Sevrage en cours », ouverture du sous-questionnaire (Cf page suivante)

Repérage et DPI

- Standardisation du repérage dans les recueils médicaux
- Question « tabac » obligatoire et bloquante

ANTECEDENTS DU PATIENT

Facteurs de risques

Listing facteurs de risques

- HTA
- diabète
- hypercholestérolémie
- tabagisme actif (<1mois)
- tabagisme sévré
- alcool sévré
- alcool <2 verres/jour
- alcool >2 verres/jour
- AOMI
- syndrome d'apnée du sommeil
- migraine sans aura
- migraine avec aura
- contraception hormonale
- THS

Ancienne question Tabac

Remplacement de l'ancienne question par la question suivante :

Consommation tabac (nouveau)

- ... Oui
- Non
- Sevrage en cours

Si coché « Oui » ou « Sevrage en cours », ouverture du sous-questionnaire

TABAC

Accompagnement prévu pendant l'hospitalisation

- Médical
- Infirmière
- Autre

Nombre de cigarettes par jour

Décalé entre 1ère cigarette et le réveil

Type de tabac

- Cigarette manufacturée
- Cigarette roulée
- Cigarette tubée
- Cigarillos
- Autres

Prescription

- Un traitement de substitut nicotinique a été prescrit

Intervention brève/conseil d'arrêt minimal

- Un conseil d'arrêt du tabac a été délivré

Orientation pour suivi tabacologie

- Médecin traitant
- Consultation de tabacologie au CHU
- Consultation tabacologie Hors CHU
- Refus du patient

Commentaires

Aide pour prescription substitut

Nicopoche

Préconisation de prescription de traitement de substitut nicotinique

Nombre de cigarette par jour	Délai entre le lever et la 1 ^{re} cigarette			
	> 60 min	30-60 min	1-30min	0-6 min
> 10	Forme orale ou Patch 7mg	Patch 7mg + Forme orale	Patch 16mg + Forme orale	Patch 16mg + Forme orale
11-20	Patch 14mg + Forme orale	Patch 14mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale
21-30	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale
> 30	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale	Patch 21mg + Forme orale

Correspondance type de cigarette - dose nicotine

1 cigarette	→	1 mg de nicotine en sevrage
1 tube	→	1,5 mg de nicotine en sevrage
1 roulotte	→	2 mg de nicotine en sevrage

Exemple de prescription

1 paquet de 20 cigarettes par jour
prescrire : 2 paquets de 21mg/24h
à utiliser pendant 6 à 8 semaines consécutives
(dose de 1,5 mg de nicotine/150 µg)

30 roulettes par jour
prescrire : 2 paquets de 21 mg/24h
à utiliser pendant 6 à 8 semaines consécutives
(dose de 1,5 mg de nicotine/150 µg)

CHU AMIENS PICARDIE

Aide prescription

Évaluer la tolérance du traitement

Nervosité	↑	Vertige	↓
Câble	↑	Nausées	↓
Pléurs	↑	Rachet patoise	↓
Déprime	↑	Goût métallique	↓
Troubles du sommeil	↑	Troubles du sommeil (couchage)	↓
Anxiété	↑	Céphalées	↓
Augmentation de l'appétit	↑	Impression d'avoir trop fumé	↓
Difficulté à se concentrer	↑		↓

Augmenter le dosage de nicotine (↑) / **Diminuer le dosage de nicotine** (↓)

Ces dosages sont donnés à titre indicatif pour initier un traitement substitutif. Ils doivent être adaptés à chaque patient et rapidement réévalués en fonction des signes de sous ou surdosage.

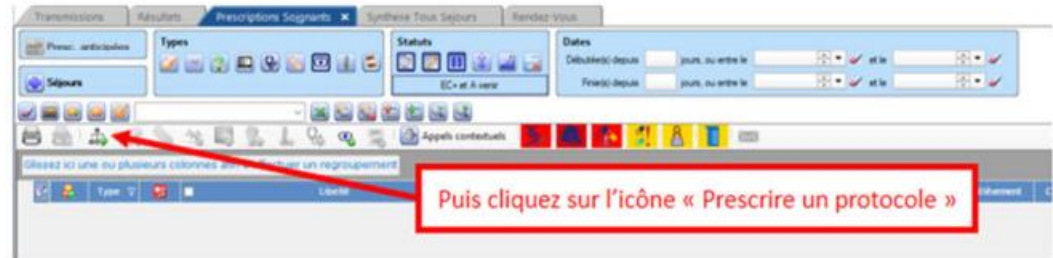
Annuaire des tabacologues au CHU sur ECHO
(avis, consultations) : RUBRIQUE Autour du soin
= Accompagnement tabac > Contact

04/10/2023 - Tabacologie - CHU d'Amiens - 04/10/2023

Prescription IDE

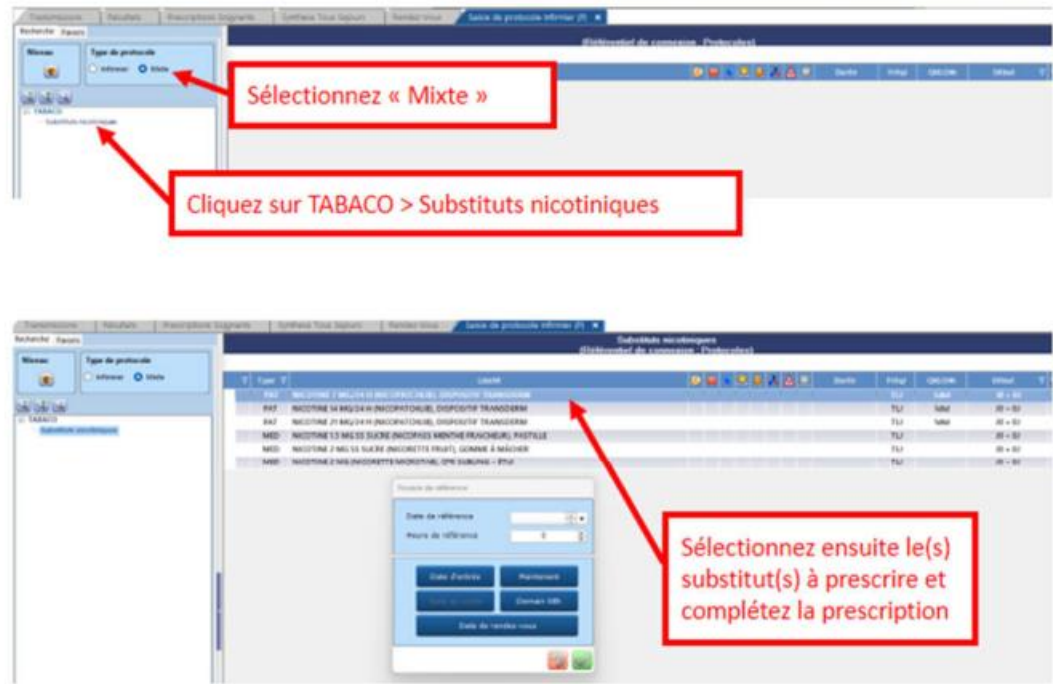
- Possibilité de prescription de TSN par les IDE
 - Protocole de prescription soignant

Dans le menu (colonne bleue à gauche), sélectionnez « Prescriptions soignants »




Sélectionnez « Mixte »

Cliquez sur TABACO > Substituts nicotiques



Accompagnement des professionnels fumeurs

- Repérage systématique par le SST
- Consultations
- Accès facilité aux TSN
- Communication

	Délivrance des substituts nicotiques aux professionnels du CHU AP par la pharmacie à usage intérieur.	CHUPROC1400	Version 01
		Date d'application : 17 oct. 2024	

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure décrit l'organisation mise en place au CHU Amiens Picardie dans le cadre du projet Lieu de Santé Sans Tabac, afin de mettre à disposition des substituts nicotiques sur le lieu de travail, pour les professionnels et étudiants du CHU Amiens Picardie en cours de sevrage tabagique.

Les traitements de substitution nicotiques (TSN) se présentent sous différentes formes : systèmes transdermiques (timbres ou patches), gommages à mâcher, pastilles sublinguales ou à sucer, inhalateur, spray buccal. Ils sont recommandés en première intention : ils augmentent significativement l'abstinence à 6 mois de 50 % à 70 % et la combinaison d'un timbre transdermique avec une autre forme de TSN (gomme, inhalateur, etc.) est plus efficace qu'une forme unique de substitut nicotinique.

Chez les fumeurs ne souhaitant pas ou n'arrivant pas à arrêter, il est possible de proposer une réduction de consommation progressive sous TSN en vue d'un arrêt complet, y compris chez les femmes enceintes et les patients souffrant de maladies cardiovasculaires.

Cette procédure concerne les professionnels et étudiants du CHU Amiens Picardie nécessitant un TSN dans le but de réduire ou d'arrêter leur consommation de tabac.

II. DÉFINITIONS ET ABRÉVIATIONS

II.1 DÉFINITIONS

Dépendance au tabac : la dépendance au tabac est une addiction à 3 composantes : dépendance



MON HÔPITAL ▾

MON PARCOURS PRO ▾

LES PÔLES EN LIGNE ▾

AUTOUR DU SOIN ▾

RECHERCHE I

ECHO > Autour du soin > Accompagnement tabac > Pour les professionnels fumeurs

→ Accompagnement tabac

Contacts tabacologues

Substituts nicotiques

Formation

Informations et conseils

Actualités

> La démarche LSST

> Cancérologie

> CO2D

> Douleur

> Espace Éthique

> Gériatrie

> Hygiène

> Médicaments et DMS

> Nutrition

> Prise en charge non médicamenteuse

> Soins palliatifs

> Transport des patients

> Vigilances

Consultations de tabacologie

Les consultations d'aide à l'arrêt sont ouvertes à tous : étudiants et professionnels compris. Retrouvez les contacts des tabacologues ici.


Substituts nicotiques

Les substituts nicotiques sont en vente libre en pharmacie et peuvent être remboursés (Assurance Maladie et mutuelle) sur prescription.

En tant que professionnel ou étudiant du CHU, vous avez aussi la possibilité de **retirer gratuitement votre traitement personnel de substitution nicotinique** à la pharmacie du CHU (pour les substituts disponibles au CHU uniquement).

Munissez-vous de **votre carte professionnelle** et d'**une prescription** qui doit comporter :

- ✓ Votre nom de naissance (et nom d'usage éventuel), prénom, sexe et date de naissance
- ✓ Nom des substituts nicotiques (en dénomination commune internationale DCI)
- ✓ Identification du prescripteur : nom et N° RPPS, signature
- ✓ Dosage
- ✓ Forme pharmaceutique / voie d'administration
- ✓ Posologie
- ✓ Coordonnées du prescripteur : service et numéro de téléphone
- ✓ Durée du traitement ou nombre d'unités
- ✓ Date
- ✓ Le cas échéant, nombre de renouvellements

Vous pouvez aussi utiliser l'ordonnance type à télécharger :  Ordonnance type TSN pro.pdf

Pour retirer votre traitement, rendez-vous au **guichet des urgences de la pharmacie**

du lundi au vendredi
de 11h à 12h et de 14h à 18h.

Voir le plan :  CHU-Amiens-Picardie_PLANS-SPECIFIQUES_urgences-PU_130624.pdf

L'intégralité de la conduite à tenir est décrite dans la procédure CHUPROC1400, à consulter sur la GED.

Evaluation

Evaluation

- Enquête patients à J+10 post-hospitalisation
- Enquêtes auprès des professionnels
- Auto-évaluation et bilan intermédiaire ARS annuel
- Extraction des données DxCare → prescription
- Suivi des Evènements Indésirables

CHU AMIENS PICARDIE **Newsletter**
La lettre des agents du CHU Amiens-Picardie

À LA UNE

PPC un souffle nouveau pour votre santé
En 2025, l'équipe de l'Unité de Pathologie du Sommeil et de la Vigilance, en collaboration avec le service de **communication** s'est mobilisée autour du projet d'engagement collectif : « PPC un souffle nouveau pour votre santé ».
[Lire la suite](#)

Don de sang
Lundi 2 mars
L'EFS organise une collecte de sang au CHU Amiens-Picardie. Vous êtes invités à vous inscrire.
[Lire la suite](#)

Journée internationale des maladies rares
Mardi 3 mars
Retrouvez un stand d'information sur le Centre de Compétence des pour Microangiopathies Thrombotiques (M.A.T.) et les Maladies Rénales Rares de l'Adulte.
[Lire la suite](#)

Découvre mon service !
Mardi 10 mars
Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) : le 10 mars 2026 découvrez le fonctionnement de l'UMCA.
[Lire la suite](#)

Votre avis compte ! Enquête sur le projet Lieu de Santé Sans Tabac
Donnez votre avis sur la démarche Lieu de Santé Sans Tabac au CHU Amiens-Picardie. Le questionnaire ne vous prendra que 2 minutes.
[Lire la suite](#)

Evènements et autres

Temps forts et actions de prévention

- Mois Sans Tabac, Journée mondiale sans tabac, Journée prévention, ...
- Intervention de partenaires:
 - Association Addictions France, Association Entraid'Addict
- Stand ville-hôpital



CHU AMIENS PICARDIE **Mois sans tabac** **PROGRAMME NOVEMBRE 2024** **MOIS SANS TABAC**

LUNDI 4 NOVEMBRE
Stand d'informations
Sages-femmes et tabacologues
Conseils pour tous et adaptés aux femmes enceintes
🕒 9h-17h
📍 Site Sud - Hall 2

MARDI 19 NOVEMBRE
Stand d'informations
Entretiens conseils - Quiz - Dépistage
Médecins du SST et tabacologues
Pour les professionnels du CHUAP et étudiants
🕒 11h- 14h
📍 Site Sud - Devant le self

MARDI 5 NOVEMBRE
Stand d'informations
Entretiens conseils - Quiz - Dépistage
Médecins du SST et tabacologues, avec la participation des infirmières en tabacologie de l'Association Addictions France et autres professionnels
Ouvert à tous
🕒 9h-17h
📍 Site Sud - Hall principal

MARDI 26 NOVEMBRE
Stand d'informations Tabac
et développement durable
Entretiens conseils - Quiz
Médecins du SST et tabacologues
Pour les professionnels du CBIH/pharmacie
🕒 11h- 14h
📍 Site Sud - CBIH/pharmacie

RENSEIGNEMENTS
hopitalsanstabac@chu-amiens.fr

CONSULTATIONS SUR RDV AVEC UN TABACOLOGUE

Je prends rendez-vous

Groupes Hospitalier de l'Université de Lille
Lieu de santé sans tabac
ars

Temps forts et actions de prévention

- Participation d'étudiants en santé



Centre de Médecine Bucco-Dentaire (CMBD)

TABAC & SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

PROTÉGEZ VOTRE SOURIRE !

EFFETS
Jaunissement, mauvaise haleine, déchaussements

PRÉVENTION
Avec un chirurgien dentiste ou autre professionnel de santé



Arrêter le tabac, c'est améliorer ta santé !

SENSIBILISER | **CONSULTATIONS POSSIBLES**
Sur le site pour faire un point avec un chirurgien-dentiste, ainsi que des étudiants en chirurgie-dentaire. De ce fait, découvrez les effets du tabac sur vos dents et vos gencives.

Atelier de Prévention Bucco-Dentaire

30 Avenue de La Croix-Jourdain, 80000 - Amiens
"Un sourire sans tabac, c'est un sourire qui dure !"



Service sanitaires des étudiants en santé

- Accueil d'un groupe d'étudiants « pluri-filières » chaque année → lien projet Campus Sans Tabac
 - ✓ Informer sur les enjeux sanitaires et sociaux du tabac
 - ✓ Encourager les étudiants à prendre conscience de leur rôle clé dans la prévention du tabagisme
 - ✓ Fournir des outils pratiques



MERCI